

- Au sortir de la crise de la Covid-19, le Gouvernement veut accompagner les 16-25 ans pour construire leur avenir : formation, alternance, aide à l'embauche ... un plan de 6,5 milliards d'euros
- Consultez la position de l'institut de droit local (IDL) concernant le Coronavirus et le droit local du travail.
- Le Ministère du travail publie une instruction, datée du 16 juillet 2020, relative aux missions et au fonctionnement des services de santé au travail dans le cadre du déconfinement.
- Loi de Finances Rectificatives n°3 : possibilité pour les URSSAF, et ce avant le 31 décembre 2020, de mettre fin aux contrôles qui n'avaient pas été clôturés avant le 23 mars 2020. Un nouveau contrôle peut cependant être réalisé par la suite.

A voir également le décalage possible de la PEPA (cf. coup d'œil sur l'ACTU RH n°5)

## ALERTES |

### POINTS DE VIGILANCE

- Attention aux mentions figurant dans votre règlement intérieur avant de sanctionner : Cass. soc. 1-7-2020 n° 18-24556
- Appel à la vigilance continue des DRH et gare aux actions de masse : le contexte semble être à l'affaiblissement des syndicats et à la montée en puissance d'un militantisme salarié sur les réseaux sociaux, et ce en court-circuitant de fait les instances représentatives du personnel.
- Le nouveau Contentieux du « droit souple » : quelle est la portée juridique des questions-réponses, fiches, guides, code du travail numérique ? Deux décisions récentes du Conseil d'Etat du 12/06/2020 et du 29/05/2020.
- Les couacs du Ministère du travail : 3e version en quelques jours du questions/réponses intitulé dispositif exceptionnel d'activité partielle et notamment de la Q/R 17.
- Le décret « ARME » enfin publié au JO du 30/07/2020 : conditions de recours, modalités de mise en œuvre et règles d'indemnisation applicables aux salariés et aux employeurs concernés.

## Y AVEZ-VOUS PENSÉ ? |

### QUELS PEUVENT ÊTRE VOS LEVIERS DE NÉGOCIATION / DISCUSSION ?

- A vos stocks, prêt, partez : le Gouvernement recommande aux entreprises de se constituer un stock de masques : consulter la note du Gouvernement
- Un décret publié au JO du 28 juin 2020 actualise certaines dispositions relatives à l'intéressement, à la participation et aux accords et plans d'épargne salariale. Au menu, formalités de dépôt, adhésion aux accords d'intéressement et de participation de branche, fiche annexe du bulletin de paye, dénonciation ou modification d'un accord d'intéressement, etc. Ces mesures sont entrées en vigueur le lendemain de la publication du décret, soit le 29 juin 2020.

Bref des documents à mettre à jour pour les RH ...